

Avis adopté

Séance plénière du 25 juin 2024

Réussite à l'École, réussite de l'École

Familles

François Dubet concluait, en 2016, un article intitulé « Égalité des chances scolaires : le paradoxe français » de la façon suivante : « Sans changement de regard, nous risquons longtemps encore de mesurer la distance entre nos principes et leur réalisation et il n'y a pas de moyen plus sûr pour briser la confiance dans l'école et dans la démocratie. Interrogeons-nous sur ce que l'école peut faire réellement, parfois modestement, mais exigeons qu'elle le fasse. »

Parmi les 20 préconisations de l'avis, le groupe Familles retient celles du premier axe, qui appellent à une redéfinition des finalités de l'école mais aussi et surtout à un changement de paradigme en privilégiant la réussite de tous les élèves plutôt que l'égalité des chances, qui a montré ses limites. Avec cette finalité, c'est un engagement plus ferme donné à tous les enfants et à leurs parents en incluant sans réserve, mais avec les moyens nécessaires, les enfants porteurs de handicap et de toute vulnérabilité.

Les préconisations 14 et 15 de l'axe visant à conforter les acteurs de la communauté éducative pour la transformation de l'école reçoivent un écho favorable au sein de notre groupe. Le conflit de loyauté bien connu des psychologues peut avoir des conséquences graves pour l'enfant lorsqu'il sent qu'il y a un conflit entre son milieu naturel et ses enseignants : il peut être empêché d'apprendre à l'école. La relation enseignants-parents et plus largement parents-école est essentielle pour la réussite des enfants à l'école.

Les espaces-parents inscrits dans la loi depuis 2013 doivent maintenant être plus largement mis en œuvre dans tous les établissements scolaires et contribuer ainsi à la réussite des élèves.

Enfin, la recherche d'un travail coopératif plus abouti au sein de l'équipe pédagogique et en concertation avec toute la communauté éducative dont les parents en y incluant les élèves fait partie des stratégies permettant de mettre l'élève au cœur du dispositif, de le rendre acteur, de susciter son désir d'apprendre et de développer le sens des

responsabilités et de la vie en société. Il en va là aussi de l'intérêt de l'enfant et d'une reconnaissance des professionnels dans leurs pratiques éducatives.

Le groupe Familles a majoritairement adopté l'avis.